

CONSEIL MUNICIPAL d'ORIGNÉ**SÉANCE du 6 avril 2018**

L'an deux mil dix-huit, six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Origné dûment convoqué le vingt-quatre mars s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de :

Monsieur Daniel PIEDNOIR, maire

Étaient présents : MM BOÉTTI Martine, BOUTIN Olivier, HESTEAU-RIBAUT Élodie, LEBOCEY Emilie, LEGER David, LEMARIÉ Christophe, MAZURE Romain et THOMAS Yannick.

Était absente excusée : LEBRUN Bettina.

Était absent : M POTIN Jean-François.

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire Mme BOÉTTI Martine.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11
	Quorum :	06
	Présents :	09
	Votants :	09

ORDRE DU JOUR**2018-04-01 Vote budget communal 2018**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année 2018

APPROUVE à l'unanimité le budget 2018 pour la commune, lequel se résume ainsi :

Section Fonctionnement	Recettes	368 404.34 €
Section Fonctionnement	Dépenses	368 404.34 €
Section Investissement	Recettes	372 251.43 €
Section Investissement	Dépenses	372 251.43 €

2018-04-02 Approbation du Compte Administratif 2017 du Lotissement des Noisetiers

Monsieur Daniel PIEDNOIR, Maire, a assisté aux débats mais s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2016, dressé par la première Adjointe pour la comptabilité du lotissement ;

APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte administratif, lequel se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT

Section Fonctionnement	Recettes	28 553.59 €
Section Fonctionnement	Dépenses	17 629.56 €
Excédent de Fonctionnement exercice 2017		10 904.03 €
Excédent de Fonctionnement reporté		0 €
Résultat de clôture exercice 2017		+ 10 904.03 €

INVESTISSEMENT

Section Investissement	Recettes	14 872.50 €
Section Investissement	Dépenses	1 448.53 €
Résultat de clôture exercice 2017		13 423.97 €
Report déficit		- 16 871.18 €
Résultat de clôture exercice 2017		- 3 447.21 €

2018-04-03 Approbation du Compte de Gestion de l'année 2017 pour le budget du lotissement des Noisetiers

Après s'être fait présenter le budget 2017 et toutes les décisions modificatives qui s'y rattachent ;
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents :

DÉCLARE que le compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-04-04 Vote des budgets 2018 pour le lotissement des Noisetiers

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année 2018 ;

APPROUVE à l'unanimité le budget 2018 pour le lotissement, lequel se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT

Section Fonctionnement	Recettes	76 374.82 €
Section Fonctionnement	Dépenses	76 374.82 €

INVESTISSEMENT

Section Investissement	Recettes	61 058.03 €
Section Investissement	Dépenses	61 058.03 €

2018-04-05 Indemnité gardiennage église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'allouer 190,00 € pour l'année 2018 d'indemnité pour le gardiennage de l'église.

2018-04-06 Prestataire repas pour la restauration scolaire.

Au conseil municipal du 5 janvier, il a été décidé de changer le prestataire de la restauration scolaire, le choix s'est porté sur l'établissement ESAT LE GENETEIL de Château-Gontier, délibération 2018-01-02.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de dénoncer le contrat avec le prestataire actuel, CONVIO à compter du 27 juillet 2018,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre contact avec l'ESAT LE GENETEIL de Château-Gontier

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.